

CHAPITRE 1

OBSERVATIONS  
DE LA VÉRIFICATRICE  
GÉNÉRALE

# TABLE DES MATIÈRES

Audit des états financiers consolidés du gouvernement .....	5
Contenu du présent tome .....	8

# AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GOUVERNEMENT

1 Conformément à la *Loi sur le vérificateur général*, nous avons procédé à l'audit annuel des états financiers consolidés du gouvernement pour l'année financière terminée le 31 mars 2020.

## Effets de la pandémie sur la publication des états financiers

2 La pandémie de COVID-19 a bouleversé les activités et l'économie de tous les gouvernements, et le Québec n'y a pas échappé. Bien qu'elle soit survenue à la fin de la dernière année financière, elle a tout de même eu des effets sur le délai de production des états financiers consolidés, de même que sur la réalisation de notre audit.

3 Ainsi, en plus du recours au télétravail et de la perturbation de leurs activités, certaines entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement ont dû faire face à des enjeux comptables importants découlant de cette crise sanitaire. C'est particulièrement le cas pour les entités à caractère économique, telles que Revenu Québec, Investissement Québec et le Fonds du développement économique. En effet, la fermeture d'entreprises et les difficultés financières de certains secteurs d'activité ont mené à la révision des estimations concernant des provisions pour créances douteuses et à la nécessité de revoir l'évaluation de certains placements.

4 De plus, le gouvernement a accordé certains assouplissements, dont des délais additionnels pour la production des déclarations de revenus des particuliers. Ces délais ont eu pour effet que le gouvernement a obtenu et pris en compte les données fiscales des particuliers plus tard que d'habitude, et ce, afin que ses états financiers puissent refléter adéquatement les revenus fiscaux de l'année terminée.

5 Le gouvernement a ainsi décalé d'environ deux mois ses échéanciers habituels pour la préparation des documents nécessaires à notre audit, ce qui a également eu pour conséquence de repousser l'exécution de nos procédés d'audit. En outre, pour les raisons exposées précédemment, nous avons dû réaliser des travaux d'audit supplémentaires, principalement en ce qui concerne les provisions pour créances douteuses, l'évaluation de certains placements et l'estimation de l'impôt sur le revenu des particuliers, afin d'être en mesure de délivrer notre opinion. Nos conclusions sont que le gouvernement devra poursuivre ses travaux pour améliorer ses estimations et la documentation concernant la provision pour créances douteuses liée aux créances fiscales. Il devra également bonifier la documentation relative à l'estimation de l'impôt sur le revenu des particuliers pour l'année financière 2020-2021 et, s'il y a lieu, améliorer sa méthode d'estimation.

6 En raison des retards dans la production des états financiers et des travaux d'audit supplémentaires qui ont été requis, le délai entre la fin de l'année financière et la date de signature des états financiers consolidés a été plus important que d'habitude. À titre comparatif, les états financiers pour l'année financière terminée le 31 mars 2019 ont été signés le 10 octobre 2019 et publiés le 7 novembre 2019, alors que ceux pour l'année financière terminée le 31 mars 2020 ont été signés et publiés le 22 décembre 2020.

7 La pandémie a également entraîné des retards, allant de quelques jours à quelques semaines, dans la publication des états financiers consolidés des autres gouvernements un peu partout au Canada. Malgré cela, comme il a publié ses états financiers plus de huit mois après la fin de son année financière, le Québec demeure l'un des gouvernements, parmi les provinces et le gouvernement fédéral, qui publient leurs états financiers le plus tardivement.

8 La pertinence et l'utilité des états financiers sur les plans décisionnel et redditionnel reposent sur leur disponibilité en temps opportun, c'est-à-dire au moment où l'information est encore susceptible d'influencer les décisions des utilisateurs. C'est pourquoi il est important pour le gouvernement du Québec de continuer ses efforts afin de publier ses états financiers dans un délai raisonnable et comparable à celui des autres provinces et du gouvernement fédéral. Toutefois, cette année, le gouvernement du Québec a rapidement publié ses états financiers après leur signature, ce qui est une excellente pratique à conserver.

9 Les états financiers audités représentent l'un des piliers de la reddition de comptes d'un gouvernement. À ce propos, j'aimerais rappeler l'importance pour le gouvernement du Québec de se doter d'un mécanisme de contrôle indépendant à l'égard de ses états financiers. Ce type de mécanisme existe au sein des assemblées législatives du Canada et de la plupart des autres provinces. L'examen des états financiers par une commission parlementaire existante ou par un comité de surveillance des comptes publics rendrait plus transparent le processus de surveillance des états financiers du gouvernement. Il permettrait aussi aux parlementaires d'entendre les parties concernées au sujet des états financiers et de discuter avec celles-ci des enjeux qui y sont liés.

## **Divergence d'opinions sur le traitement comptable de certaines subventions**

10 À la suite de l'audit des états financiers consolidés du gouvernement pour l'année financière terminée le 31 mars 2020, j'ai délivré mon rapport de l'auditeur indépendant. Pour une huitième année consécutive, j'ai formulé une opinion avec réserve en raison des effets significatifs de la comptabilisation inadéquate des subventions (paiements de transfert) octroyées à des tiers par le gouvernement pour la construction d'immobilisations. Selon les données disponibles, la dette nette et le déficit cumulé du gouvernement ont été sous-évalués d'au moins 12,4 milliards de dollars au 31 mars 2020 et le surplus annuel a été surévalué de 527 millions.

11 Je suis d'avis que le traitement comptable du gouvernement à l'égard de ces subventions ne respecte pas les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Il ne s'agit pas seulement d'un simple débat comptable. La comptabilisation inadéquate de ces subventions a des effets sur des indicateurs du gouvernement, comme des cibles budgétaires, sur les comparaisons avec les autres provinces et le gouvernement fédéral et, surtout, elle ne donne pas un portrait fidèle des décisions du gouvernement.

12 Afin de démontrer au gouvernement, aux parlementaires et aux contribuables du Québec l'importance d'apporter les correctifs nécessaires au traitement comptable de ces subventions, nous avons produit le rapport intitulé *12 milliards de subventions non comptabilisées : effets et enjeux importants*, qui est publié dans le chapitre 2 du présent tome. Dans ce rapport, malgré la complexité du sujet, nous avons souhaité expliquer simplement les effets et les enjeux de cette comptabilisation inadéquate. De plus, nous y présentons, avec précision, la composition de la dette nette et du déficit cumulé non comptabilisés par le gouvernement, qui s'élèvent à 12,4 milliards de dollars.

13 Dans ses commentaires présentés à la fin de ce rapport, le ministère des Finances nous a fait part de sa décision d'apporter des correctifs dès la publication des états financiers consolidés du gouvernement pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021 dans les comptes publics 2020-2021. Je salue cette décision qui permettra de présenter un portrait juste, complet et transparent de la situation financière du gouvernement aux différents utilisateurs des états financiers consolidés.

## Estimation du passif environnemental

14 Lors de notre audit sur les états financiers consolidés du gouvernement, nous avons observé, encore une fois, que les travaux de réhabilitation des terrains contaminés effectués en 2019-2020 ont été très peu importants par rapport aux coûts totaux estimés qui devront être assumés par le gouvernement et qui constituent un passif pour celui-ci. En effet, pour l'année financière terminée le 31 mars 2020, la somme consacrée à la réalisation des travaux de réhabilitation est seulement de quelques dizaines de millions de dollars, alors que le passif environnemental est estimé à plus de 2,9 milliards.

15 De plus, peu d'actions sont réalisées afin de mieux estimer les coûts des travaux de réhabilitation. Depuis plus de 10 ans, il subsiste des lacunes importantes dans la documentation appuyant les estimations actuelles, notamment au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Il est primordial que les entités visées par les recommandations que nous avons formulées à ce sujet apportent les correctifs nécessaires afin que le gouvernement ait une meilleure estimation du passif environnemental.

16 Le commissaire au développement durable a déjà publié, en juin 2018, un rapport d'audit de performance à propos des terrains contaminés sous la responsabilité de l'État. Nous souhaitons rappeler l'importance que nous accordons à ce sujet et à la mise en place d'actions concrètes par les entités du gouvernement.

## Autres éléments d'intérêt

17 Par le passé, nous avons soulevé à plusieurs reprises notre désaccord quant au traitement comptable du gouvernement à l'égard des transferts interrégimes, soit des transferts de participants d'un régime de retraite du gouvernement à un autre. Ce désaccord, qui n'avait pas eu pour effet de changer l'opinion que nous avons formulée dans nos précédents rapports de l'auditeur indépendant, entraînait une sous-évaluation de la dette nette d'environ 143 millions de dollars. Nous saluons le fait que, cette année, le gouvernement a corrigé son traitement comptable à notre satisfaction.

## CONTENU DU PRÉSENT TOME

18 En plus du chapitre 2, intitulé *12 milliards de subventions non comptabilisées : effets et enjeux importants*, je présente, dans le chapitre 3, ma stratégie d'audit à l'égard de la pandémie de COVID-19.

19 En effet, compte tenu de l'ampleur des sommes prévues par le gouvernement du Québec pour faire face aux conséquences de la pandémie, soit près de 21 milliards de dollars sur 4 ans, ainsi que de l'incidence de celle-ci sur les services à la population, il m'apparaît important que certains aspects soient abordés dans mes prochains rapports.

20 Dans le but d'identifier les sujets d'audit potentiels les plus pertinents, j'ai notamment dressé un portrait des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises et la population à faire face à la pandémie. Je me suis également inspirée de différents enjeux qui ont été discutés lors des débats de l'Assemblée nationale ou qui ont été soulevés dans l'actualité, ainsi que de ma connaissance approfondie du secteur public.

21 En agissant ainsi, je souhaite produire des travaux ayant une plus grande valeur ajoutée, de même qu'éviter d'intervenir sur des sujets qui ont déjà été abordés par d'autres organismes gouvernementaux. J'ai finalement retenu neuf sujets d'audit, qui sont présentés dans le chapitre. Certains mandats sont déjà commencés et d'autres le seront au cours des prochains mois.

